

Rôle et importance des infrastructures de transport en Algérie - état des lieux et perspectives de développement.

Z. DJIDJELI

Directeur de la Recherche et de la Prospective
Maitre de conférences associé ENSTP Kouba Alger

Résumé Dans le monde, les transports constituent une branche économique importante, ils sont nécessaires et préalables à tout développement économique et social des régions.

De ce fait Le développement des infrastructures de transport est étroitement lié à celui de l'économie des pays et des régions.

Dans cette présentation il sera fait un état des lieux, avec une prospective sur le développement des réseaux futurs des infrastructures de transport.

Mots clés : Transport, mondialisation, réseaux routier, schéma directeur, environnement.

Dans le monde, les transports constituent une branche économique importante, ils sont nécessaires et préalables à tout développement économique et social des régions.

De ce fait Le développement des infrastructures de transport est étroitement lié à celui de l'économie des pays et des régions.

Aujourd'hui nous pouvons dire clairement que sans transport, il ne peut y avoir de mondialisation, le défi est double celui de mettre à disposition des infrastructures de transport à niveau de service élevé, et d'en ramener les coûts de transport au plus bas possible.

Les pays développés, disposent de réseaux ramifiés s'appuyant sur une intermodalité fonctionnelle entre les différents modes de transports, alors que les pays émergents ne disposant généralement que d'axes routiers principaux, souffrent de budget pour d'abord l'entretien des réseaux existant sans citer la demande croissante en moyens financiers face aux investissements d'extension de leur réseau.

En Algérie La route occupe désormais une position largement prédominante (90% des volumes d'échanges par voie terrestre) et sa part ne cesse de se renforcer au détriment des autres modes de transport. Il est temps de réfléchir et concrétiser le développement des autres modes de façon à assurer et répondre aux exigences que fixe la loi relative à

l'aménagement et au développement durable du territoire (loi 01-20 du 12 déc.2001).

L'Algérie est aujourd'hui en grand chantier en ce qui concerne le développement de ces réseaux routiers, autoroutes, ferrés. Un programme fort ambitieux de réalisation de routes, autoroutes et rocares défini par le schéma directeur routier autoroutier horizon 2025 est en concrétisation. Il fait appel à de gigantesques moyens sur les plans matériaux, outils de réalisation et humains. Cependant et vu l'importance de la superficie du pays, le programme des réalisations devra se poursuivre durant plusieurs années.

Dans cette présentation il sera fait un état des lieux, avec une prospective sur le développement des réseaux futurs des infrastructures de transport.